

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Syndicat Mixte Interdépartemental
d'Aménagement du Chéran
60 C chemin du Moulin
74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le 22 novembre à 20 heures
Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 3

Nombre de pouvoir : 1

Date d'envoi de la convocation le 14 novembre 2022

Titulaires présents :

Vincent BOULNOIS, Hervé FERROUD-PLATTET, Eric DELHOMMEAU

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, Françoise MUGNIER, Patricia MERMOZ

Jean-François BRAISSAND

Yohann TRANCHANT

Titulaires absents :

Pierre DUPERIER, Jean-Pierre FRESSOZ, Max JOLY

David DUBOSSON, Gilles REY

Serge BERNARD-GRANGER, Alexis BUTTIN, Jean Pierre LACOMBE, Francis VAUJANY, Martine VIBERT

Suppléants présents prenant part aux votes : Sylvain BISTON, Jean-Marc FOLLIET, André VUACHET

Pouvoirs

M. Jean-Pierre FRESSOZ donne pouvoir à M. Eric DELHOMMEAU

Monsieur Hervé FERROUD-PLATTET été élu secrétaire de séance

Réf : D_F_004_22

**Objet : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU POUR
DES MISSIONS D'ANIMATION DES ACTIONS MILIEU DU BASSIN VERSANT DU
CHERAN – ANNEE 2023**

Monsieur le Président expose que les missions et activités du Directeur, du Technicien de rivière, de l'Agent de maîtrise ainsi que d'un stagiaire se poursuivent sur l'année 2023 dans le cadre du programme d'actions du SMIAC.

Ces postes assurent la gestion au quotidien, la mise en place et le suivi des actions suivantes qui seront inscrites au PPI/PPF 2023 :

- Gouvernance (Labellisation)
- Structuration (organisation interne et partenariats)
- Continuité écologique morphologie espaces de mobilité
- Plan d'actions suite à l'étude multithématique du Dadon
- Ressource en eau / hydrologie
- Prévention contre les inondations
- Restauration des berges et gestion des invasives

- Zones humides
- Observatoire de la qualité de l'eau
- Valorisation sensibilisation
- Diagnostic de bassin versant

Le coût prévisionnel de ces trois postes et d'un stagiaire pour l'année 2023 est de 256 150 €.

Plan de financement :

Dépenses

	<i>Montant TTC</i>
Traitement et Charges (3 agents + 1 stagiaire)	175 500 €
Autres frais (forfait de 30%)	52 650 €
Achat d'un véhicule (TTC)	25 000 €
Achat de tablettes et téléphones portables (TTC)	3 000 €
TOTAL	256 150 €

Recettes

	<i>Participation</i>	<i>Montant</i>
Agence de l'Eau RMC	50%	128 075 €
SMIAC	50%	128 075 €
TOTAL		256 150 €

Après avoir entendu Monsieur le Président et délibéré, le Comité Syndical

DECIDE

- 1) **D'APPROUVER** la poursuite des missions et activités relatives aux postes de Directeur, de technicien de rivière, d'un Agent de Maîtrise et d'un stagiaire pour l'année 2023 dans le cadre du programme d'actions du SMIAC ;
- 2) **DE SOLLICITER** une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau.

Le Président,
Yohann TRANCHANT

Le secrétaire de séance
Hervé FERROUD-PLATTET